

L'AGRICULTURE

ON DEMANDE LA RÉVISION DE LA POLITIQUE LAITIÈRE

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, j'aimerais poser ma question au ministre de l'Agriculture. Étant donné que la politique annoncée en avril dernier au sujet de l'industrie laitière à placer les producteurs de lait dans une situation qui frise la catastrophe, et étant donné l'absence de mesures relatives à cette industrie dans le discours du trône, est-ce que le ministre de l'Agriculture pourrait dire aujourd'hui s'il a l'intention de réévaluer au plus tôt la politique annoncée en avril dernier, pour satisfaire à des besoins et éliminer les difficultés auxquelles doivent faire face les producteurs de lait actuellement?

[Traduction]

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, aux termes de l'accord que nous avons annoncé, nous évaluons la situation chaque mois afin de savoir ce qui se passe en ce qui concerne la production, les marchés etc. C'est ce que nous faisons et la Commission canadienne du lait nous fait parvenir des rapports au sujet des approvisionnements. La production revient à la normale, mais pas sur tous les fronts. On parle de ces pénuries mais nous avons encore d'énormes surplus de beurre et de lait écrémé en poudre.

● (1200)

[Français]

M. La Salle: Je désire poser une question supplémentaire, monsieur le président. Étant donné la réponse du ministre que je trouve totalement insuffisante, je poserai ma question au très honorable premier ministre. Le premier ministre disait hier au député de Richmond que son gouvernement avait disposé de crédits importants dans le domaine de l'industrie laitière, et je ne conteste pas cela. Mais compte tenu du fait que ces subventions accordées aux producteurs de lait sont nettement insuffisantes et qu'il est possible que plusieurs d'entre ces derniers, non seulement du Québec, mais également de l'Ontario fassent faillite, ce que le ministre sait sûrement, j'aimerais demander au très honorable premier ministre s'il a l'intention d'exiger une décision ou une réévaluation de la part de son ministre de l'Agriculture, laquelle viserait à répondre aux besoins ou à procurer un revenu minimum aux producteurs de lait?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, lorsqu'une décision sera prise, elle sera annoncée de la façon régulière.

* * *

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, comme ce jeudi est le premier de la session, puis-je poser la question habituelle des travaux de la Chambre? Toutefois, je veux d'abord féliciter le leader du gouvernement à la Chambre pour son accession à ce poste, d'autant plus qu'il attaque ce retour à la Chambre avec autant de délices et d'enthousiasme!

Des voix: Bravo!

M. Baker (Grenville-Carleton): Comme l'occasion se présente pour la première fois de parler des travaux de la Cham-

Les travaux de la Chambre

bre, j'aimerais en profiter pour lui poser une couple de questions. Je lui demanderais d'abord si le gouvernement a actuellement l'intention de poursuivre le débat sur le discours du trône sans discontinuer, c'est-à-dire jusqu'à la fin de la période prévue au Règlement, ou s'il a l'intention de marquer des pauses pour autre chose. Est-ce que le ministre est actuellement en mesure de nous faire connaître la teneur générale du programme législatif arrêté pour cette session, les priorités fixées par le gouvernement pour les travaux législatifs? Peut-il aussi nous dire aujourd'hui s'il s'est déjà arrêté à penser aux jours réservés à l'opposition, et nous faire part de ses intentions en ce qui concerne le Livre blanc relatif à la législation bancaire? A-t-il l'intention d'en saisir immédiatement le comité permanent compétent, pour que le grand public puisse être entendu tout de suite, en même temps que les établissements bancaires? Si je l'interroge sur les travaux législatifs, c'est surtout parce que le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration a parlé ce matin de modifier la loi, et que le ministre des Communications a annoncé la présentation ne serait-ce que de certains textes modifiant certaines lois. Est-il prématuré d'en parler ainsi en gros aujourd'hui?

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, je remercie l'honorable représentant de ses bons vœux et de ses félicitations à l'occasion de mon retour à ce poste et j'apprécie également les bons vœux qu'ont exprimés les députés de la Chambre en général. J'en suis vraiment très touché.

En ce qui concerne les travaux immédiats de la Chambre, je ne crois pas qu'il faille compter sur une interruption du débat en cours qui nous prendra jusqu'à la fin de la semaine prochaine, mais il se peut que le caractère dynamique de nos nouveaux ministres nous amène à apporter des changements d'ici là.

Les priorités du gouvernement sont généralement énoncées dans le discours du trône, mais j'espère avoir prochainement une réunion avec mes collègues d'en face qui permettra de délimiter aussi clairement que possible le programme législatif des prochaines semaines.

En ce qui concerne le Livre blanc sur la législation bancaire, je n'ai pas eu l'occasion d'en discuter avec le ministre des Finances ni avec mes collègues. J'espère pouvoir le faire prochainement et je tiendrai la chambre au courant. Je tiens à assurer mon honorable ami et les autres leaders à la Chambre que j'entrevois avec grand plaisir notre collaboration.

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'aimerais dire quelques mots avant mes remarques supplémentaires sur ce rappel au Règlement. Avec votre permission, j'aimerais rendre hommage à l'ancien leader du gouvernement à la Chambre, le député d'Eglinton. Je pense parler au nom de tous les membres de mon parti en lui disant combien j'ai apprécié son ouverture d'esprit et sa franchise dans les relations que j'ai eues avec lui en tant que représentant du parti progressiste conservateur.

Des voix: Bravo!

M. Baker (Grenville-Carleton): D'après la réponse du ministre, puis-je en déduire que l'une des questions que nous discuterons prochainement est celle des jours d'opposition et de leur désignation?